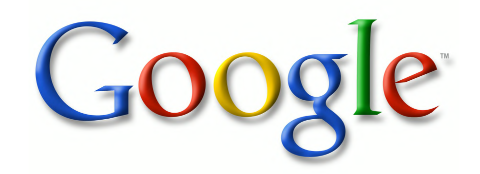
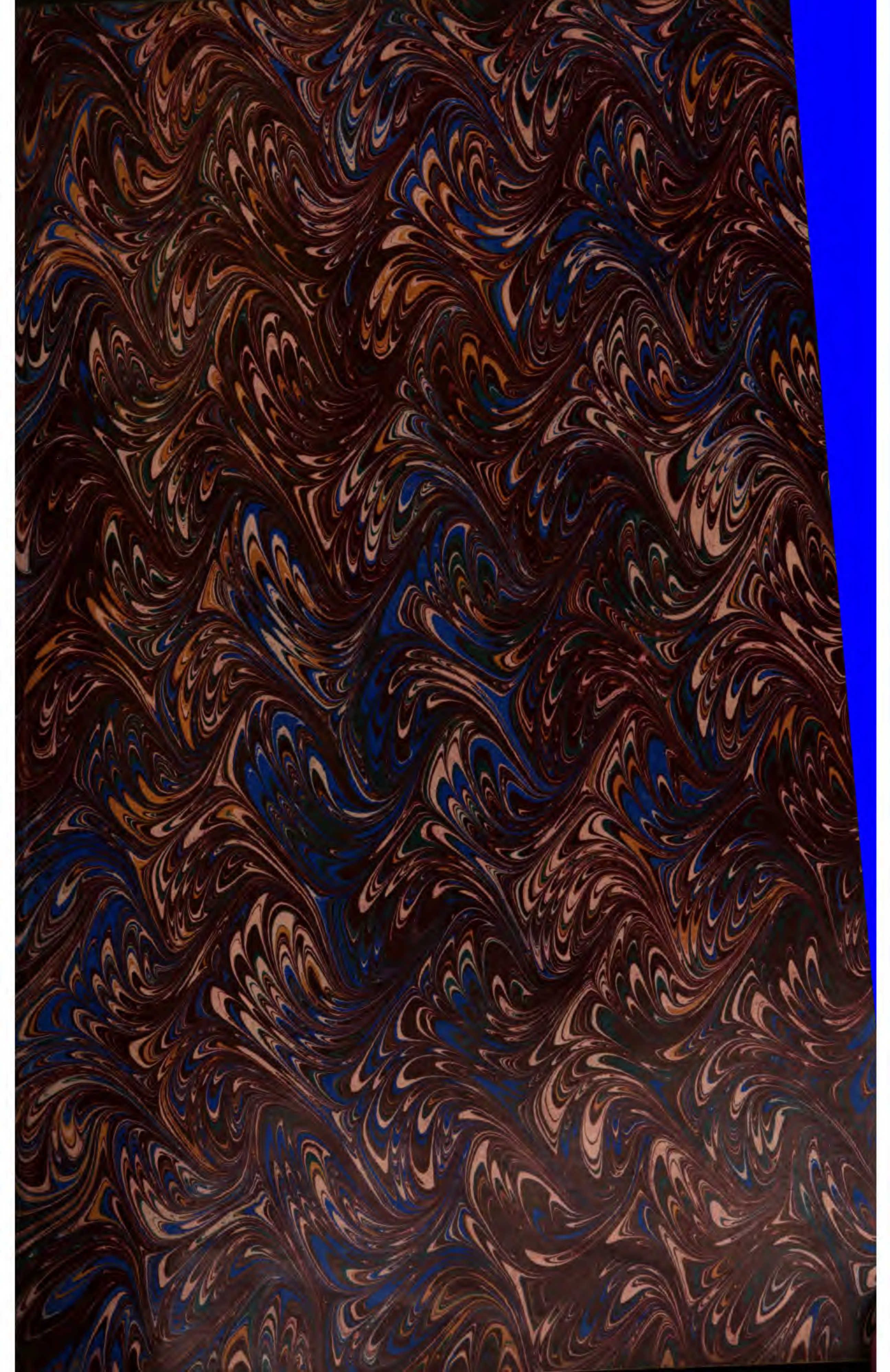






TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA



ŒUVRES

DE

LA ROCHEFOUCAULD

ALBUM

PARIS. — IMPRIMERIE A. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

ŒUVRES

DE

LA ROCHEFOUCAULD

NOUVELLE ÉDITION

REVUE SUR LES PLUS ANCIENNES IMPRESSIONS
ET LES AUTOGRAPHES

ET AUGMENTÉE

de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, de tables particulières
pour les *Maximes*, les *Mémoires* et les *Lettres*, d'un lexique des mots
et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-similés, etc.

PAR

MM. D. L. GILBERT ET J. GOURDAULT

ALBUM

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1883

ARMOIRIES DE LA FAMILLE DE LA ROCHEFOUCAULD

ARMOIRIES DE FRANÇOIS VI,
DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

1° Les armoiries non coloriées ont été dessinées par M. Ch. Millon de Montherlant, d'après une gravure, de 1689, signée de F. de la Pointe, insérée dans l'ouvrage publié la même année, sous le titre de *Création des chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit faits par* LOUIS LE GRAND, *ou Armorial historique des chevaliers de l'ordre, très exactement recherché, blazoné et orné de suports et cimiers, et présenté au Roi, par le sieur F. de la Pointe, Ingénieur et Géografe du Roi, mis en jour sur celui qu'il a dessiné pour Sa Mté en* 1686 *et* 88.

2° Les armoiries chromolithographiées (par M. Pralon) ont été dessinées et peintes par M. Ch. Millon de Montherlant, qui a pris pour modèle

du dessin de l'écusson un sceau de cire adhérent à une lettre autographe de François VI, duc de la Rochefoucauld, conservée, avec d'autres lettres, dans un dossier de la Bibliothèque nationale (Manuscrits, fonds français 6728).



FRANÇOIS, Duc de la Rochefoucaud, Pair de France, Prince de Marsillac, Marquis de Guercheville, Comte de la Rochegnion, etc. mourut 17 Mars 1680. la terre de la Rochefoucaud érigée D. Pairie 1622 vérif. 37.

F. de la Pointe sc. 1689 — C. Millon de Montherlant del. 1880



ARMES DE FRANÇOIS VI, DUC DE LA ROCHEFOUCAULD

Ch. Millon de Montherlant pinx.

Lith. Lemercier & Cie, Paris.

Portrait de François VI,
duc de la Rochefoucauld.

Ce portrait a été dessiné par M. Auguste Sandoz, d'après l'émail de Petitot qui faisait partie de la collection d'émaux réunie par feu S. M. la reine Sophie de Hollande, au château des Bois, près de la Haye, et qui appartient maintenant à S. A. R. le prince d'Orange. Il a été gravé par M. T. Goutiere.

La feue reine Sophie de Hollande, qui, à notre très-grand regret, ne peut plus lire les sincères remerciements que nous lui devons et lui faisons ici, a permis, en avril 1868, à M. Sandoz de venir copier l'émail de Petitot dans son château des Bois[1]. C'était lui accorder (elle-même le lui a dit) une faveur qu'elle avait toujours refusée, jusque-là, à tous ceux qui la lui avaient demandée, et, en particulier, à l'éditeur des *Émaux du Louvre* (1863), feu Blaisot. Celui-ci n'en a pas moins affirmé, dans une note, que le portrait de la Rochefoucauld, inséré par lui dans sa collection et qui n'a nul rapport avec le nôtre, donc avec celui que possédait la reine, reproduisait ce bel émail. Il nous coûte de le dire; mais la connaissance du fait importe à l'histoire de l'art.

Nous pouvons nous dispenser de tout détail sur les portraits de notre auteur, en renvoyant à un opuscule d'une élégante érudition, à la com-

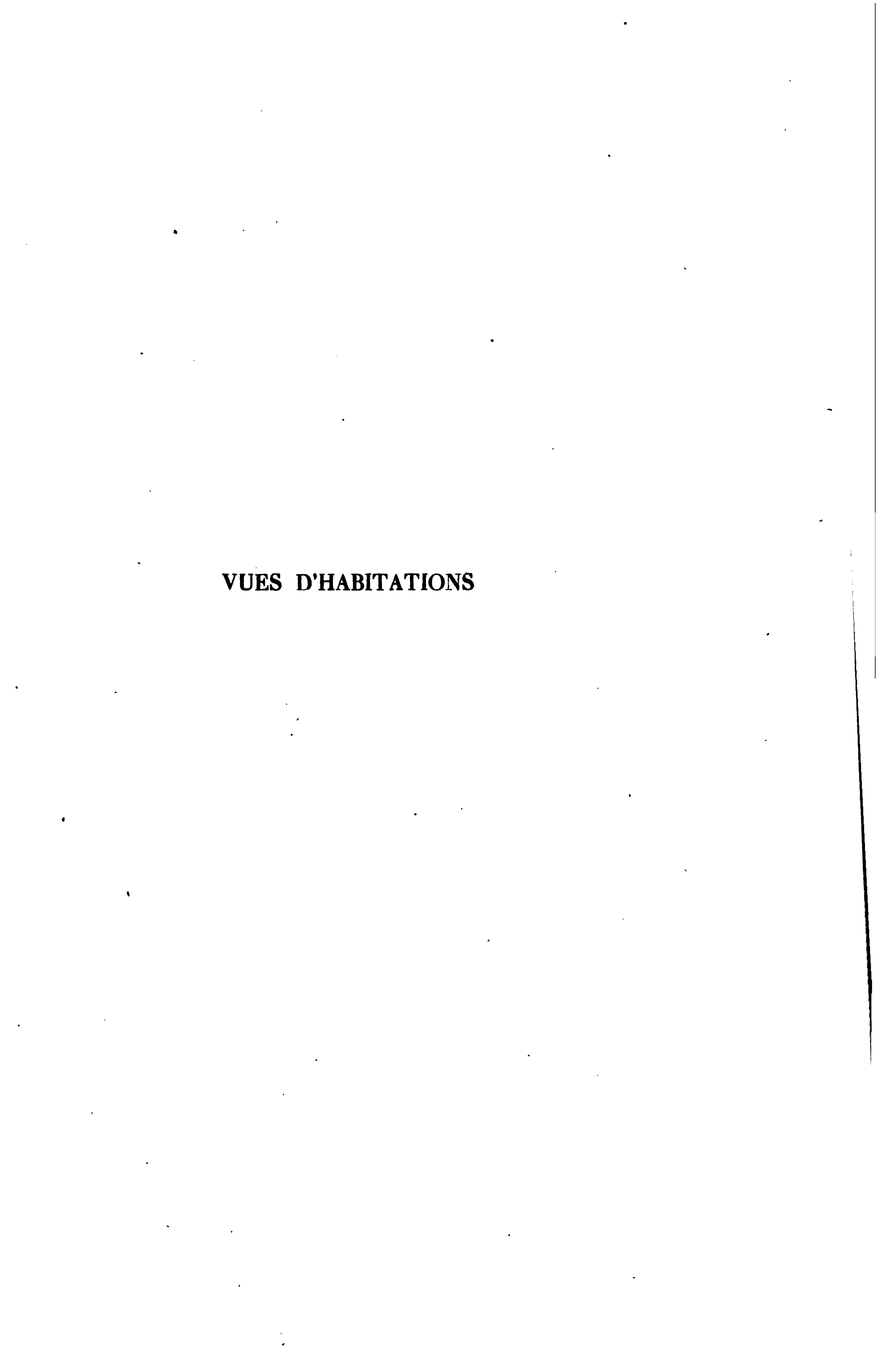
1. M. le marquis de Granges de Surgères ignorait ce fait (il date, il est vrai, de plus de quatorze ans), lorsqu'il a écrit sa note si affirmative de la page 19 de sa *Notice*, dont nous parlons ci-après. C'est à la demande de M. Mohl, membre de l'Institut, et du directeur de la collection des *Grands écrivains de la France*, que la reine de Hollande avait autorisé M. Sandoz à copier et à faire, le premier, graver l'émail de Petitot.

plète monographie que M. le marquis de Granges de Surgères vient de publier sous ce titre : « Les Portraits du duc de Larochefoucauld, auteur des *Maximes*, notice et catalogue, avec deux portraits inédits gravés par Ad. Lalauze, Paris, Morgand et Fatout, 1882. » L'un de ces portraits est, comme le nôtre, une reproduction de l'émail de Petitot. Il y a entre les deux une très-sensible différence pour la figure. Pour se prononcer résolument entre eux, il faudrait les rapprocher l'un et l'autre de l'original. Tout ce que nous pouvons dire en ce moment, c'est que la gravure de M. Lalauze a été faite d'après une photographie, que le dessin de M. Sandoz, mort tout récemment, à la veille de la publication de cet album, a été pris sur l'émail même, en présence de la reine Sophie, qui, très-experte, on le sait, s'est montrée fort satisfaite et a félicité l'artiste, bien connu au reste pour sa consciencieuse exactitude, de la parfaite ressemblance.



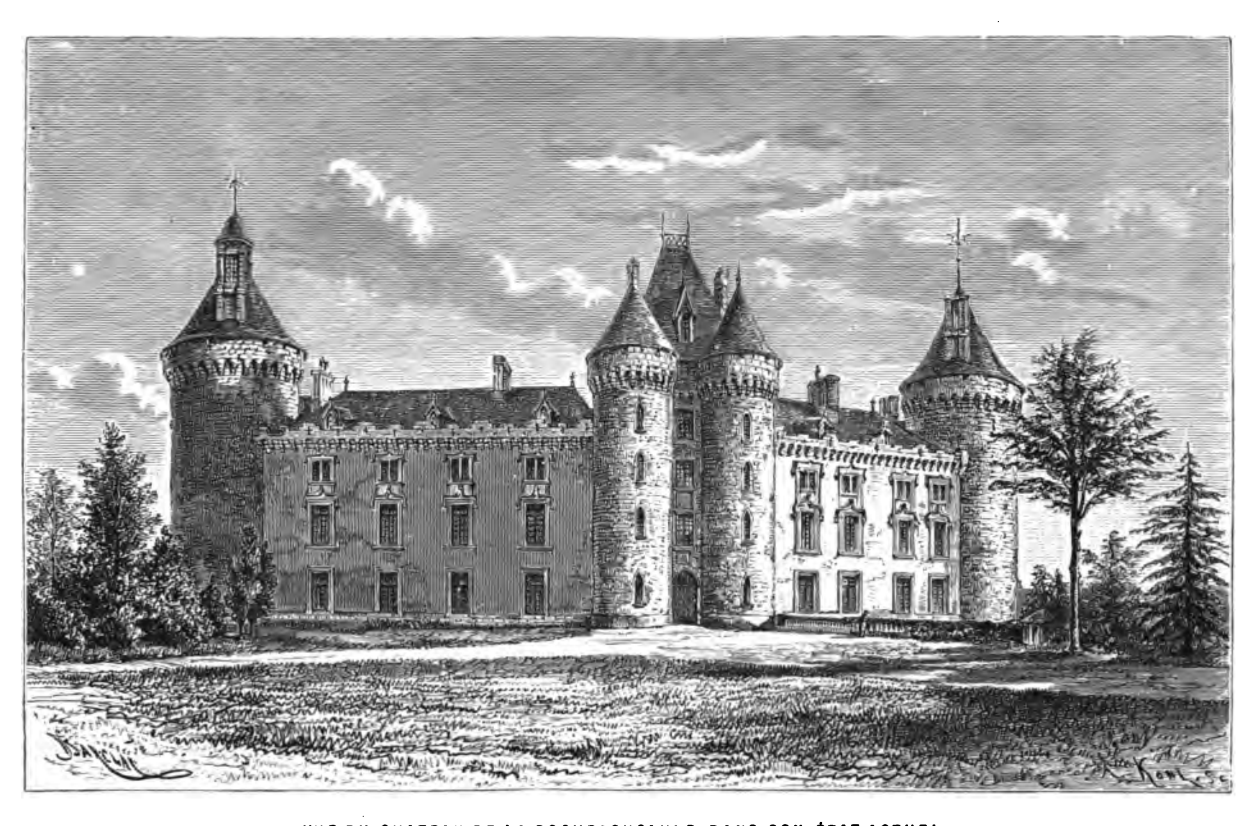
A Sandoz del. T. Goutière sc.

Imp. Ch Chardon aîné. Paris



VUES D'HABITATIONS

Vue du château de la Rochefoucauld, dans son état actuel. Dessin de M. S. Barclay, d'après une photographie.

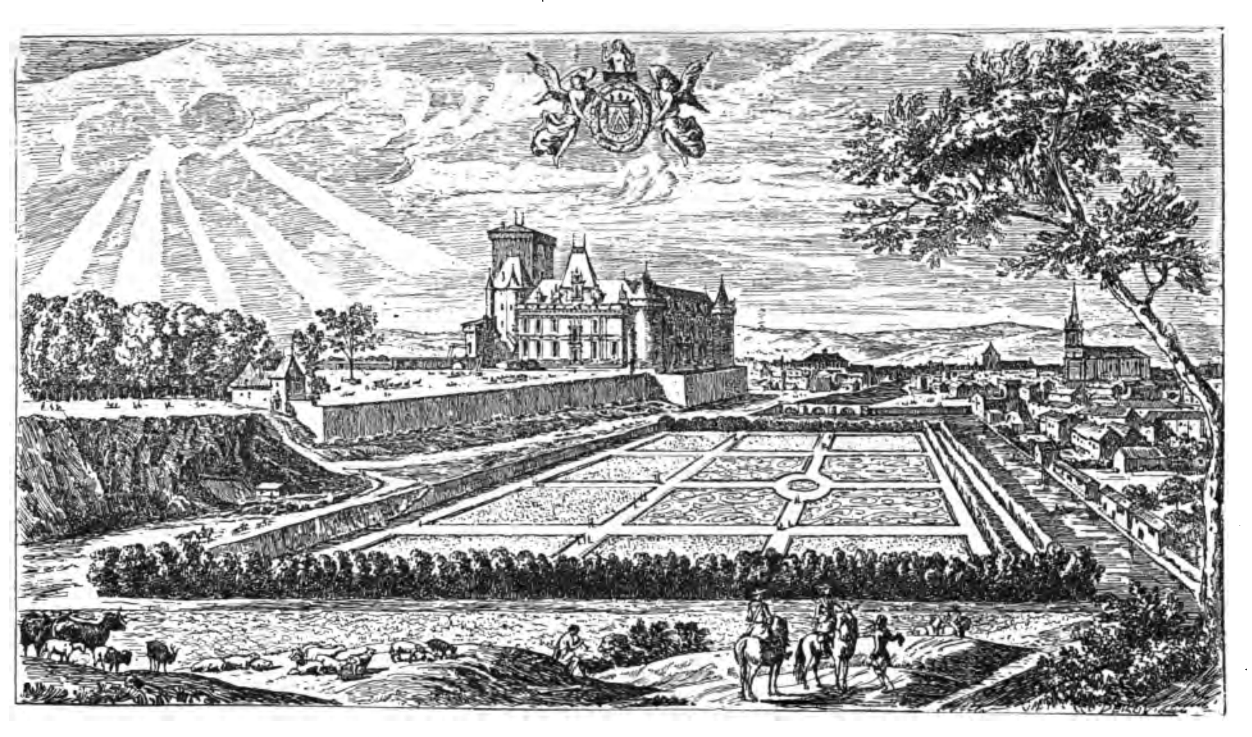


VUE DU CHATEAU DE LA ROCHEFOUCAULD DANS SON ÉTAT ACTUEL.
Dessin de S. Barclay, d'après une photographie.

Dessin à la plume de M. A. Deroy, réduit par le procédé Gillot, d'après la gravure qui est à la Bibliothèque nationale (*Topographie de la France, Charente*) et a pour titre :

Veüe du château et d'une partie de la ville de la Rochefoucaux en Angoumois, désigné au naturel et gravé par Louis Meunier.

Voyez, au tome I, la *Notice biographique*, p. VII, note 1.



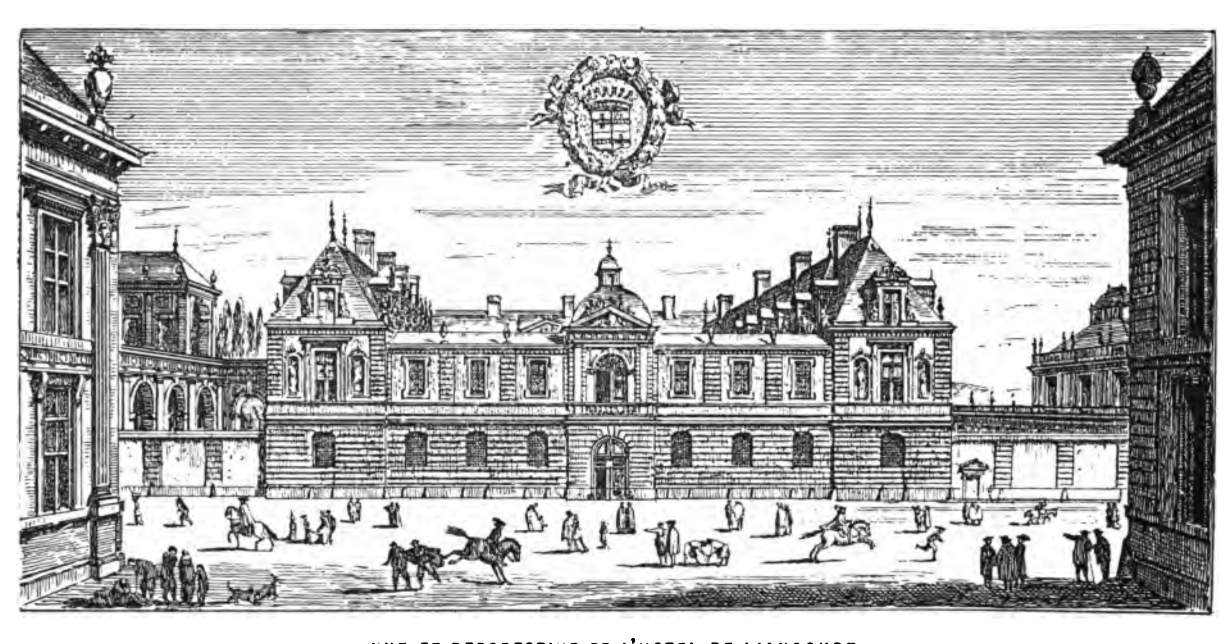
VUE DU CHATEAU ET D'UNE PARTIE DE LA VILLE DE LA ROCHEFOUCAULD, EN ANGOUMOIS.

Dessin de A. Deroy, d'après une gravure de la Topographie de la France.

Dessin à la plume de M. A. Deroy, réduit par le procédé Gillot, d'après la gravure qui est à la Bibliothèque nationale (*Topographie de la France*, *Seine*, *Paris*, VIe arrondissement, 24e quartier, rue de Seine, n° 12, et qui a pour titre :

Veüe et perspective de l'hostel de Liancourt (depuis de la Rochefoucauld), *lorsqu'il sera parachevé, du dessein de M. Mercier, architecte du Roy. — Dessigné et gravé par L. Marot.*

Voyez, au tome I, la *Notice biographique*, p. LXXI, note 3; p. XCII, note 4; et l'*Appendice* VI, p. CX et CXI.



VUE ET PERSPECTIVE DE L'HOTEL DE LIANCOURT.
Dessin de A. Deroy, d'après la gravure qui est à la Bibliothèque Nationale

Copie du Frontispice, gravé par Picard, des premières éditions des Maximes publiées à Paris par Claude Barbin.

Voyez la *Notice bibliographique*, II, B, n° 1.

Ce Frontispice, avec un Sénèque démasqué, excita l'indignation de Diderot. Dans son histoire ou plutôt son panégyrique du philosophe, publié en 1779, à la suite de la traduction de la Grange, terminée, annotée et mise au jour par Naigeon, il s'écrie, en s'adressant au chef de la famille de l'auteur des *Maximes*, qui était alors Louis-Alexandre duc de la Rochefoucauld [1] :

« Jeune Seigneur, toi qui ne pris aucun des vices de la cour, où ton rang et ta naissance t'appeloient, toi qui es fait pour croire aux vertus, parce que ton âme en est remplie, tu arracheras de l'ouvrage ingénieux et profond de ton aïeul ce Frontispice où l'on voit le masque séduisant de la vertu sur le visage du vice; tu briseras [2] ce buste injurieux au-dessous duquel on lit Sénèque, et tu ne souffriras pas qu'il insulte à jamais au plus digne des mortels. » (*Essai sur la vie de Sénèque le philosophe, sur ses écrits, et sur les règnes de Claude et de Néron*, § LVII, p. 222 et 223.)

1. Né en 1743, massacré à Gisors, en 1792. Protecteur des sciences et des lettres, il était très-estimé et très-courtisé des écrivains et des philosophes. Il fut nommé membre de l'Académie des sciences en 1682.

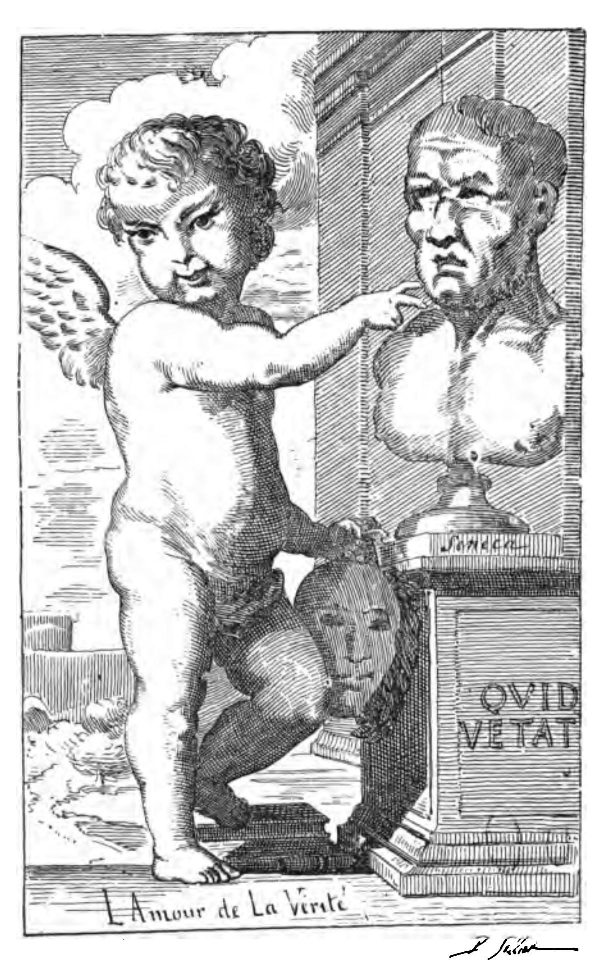
2. Ce passage est ainsi modifié, d'après une édition postérieure, dans le recueil des *Œuvres de Diderot* (Paris, 1875), livre I, cv, tome III, p. 160 : « .... remplie, tu ne permettras pas que ce Frontispice où l'on a vu le masque de la vertu sur le visage du vice, reparaisse à la tête de l'ouvrage... ; tu briseras, etc. »

Naigeon ajoute en note :

« Il y a très-longtemps qu'on ne voit plus ce Frontispice affligeant à la tête des *Maximes du duc de la Rochefoucauld;* on ne le trouve même dans aucune des éditions qui ont suivi la troisième ou la quatrième[1], comme je m'en suis assuré en consultant toutes celles qui ont été publiées, depuis cette époque, jusqu'à la dernière, imprimée cette année au Louvre[2] avec autant d'exactitude que d'élégance. Ainsi l'auteur des *Maximes* a réparé lui-même l'injure qu'il avait faite à Sénèque; et cette espèce de rétractation publique, la seule qui convienne quand l'offense l'a été, fait également l'apologie de l'un, l'éloge de la candeur de l'autre. » (*Ibidem.*)

1 Nous n'avons en effet trouvé le Frontispice de Picard dans aucun des exemplaires que nous avons pu voir de la 5e et dernière édition donnée par l'auteur en 1678. A la Bibliothèque nationale, il est dans un de la première (1665) et dans ceux de la seconde (1666) et de la quatrième (1675). A la bibliothèque Cousin, nous le voyons en tête de ces deux dernières, et en outre de la troisième (1671).

2. C'est l'édition in-8°, dite de Suard, faite au Louvre, à l'Imprimerie royale, en 1778, donc postérieure juste de cent ans à la dernière de l'auteur (voyez à la *Notice bibliographique*, II, B, n° 13). Les six volumes de la traduction de la Grange ont le millésime de 1778. Naigeon, en disant : « cette année », se réfère à cette date, bien que le tome VII, où est l'*Essai sur la vie de Sénèque*, porte le chiffre de 1779.



FRONTISPICE DES PREMIÈRES ÉDITIONS DES MAXIMES.

FAC-SIMILÉS D'AUTOGRAPHES

1° Lettre au duc d'Enghien, imprimée au tome III, 1re partie, pages 23 et 24, n° 4. — L'original, appartenant à Monseigneur le duc d'Aumale, est à Chantilly dans les Archives des Condé.

vostre voyage
dans vne de
du Monde ce
ce questant
den ressentir
Je ne peus n
paroistre a v
mesme sorte
cest desia ser

A

Monseigneur

2° LETTRE à Lenet, imprimée au tome III, 1re partie, pages 113 et 114, n° 41. — L'original est à la Bibliothèque nationale, dans les *Manuscrits de Lenet*, tome X, fol. 184 et 185.

8 ce 9me novem.
abaigneux

Je ne vous puis dire
présentement autre chose
sur la justice que jay eu
tous les jours qu'on me va
a bordeaux sy ce n'est que
subjet dea autre sur [illegible]
l'autheur je vous assure
qu'il ne faire deshonneur [illegible]
seront au jour raison, et je
veux que vous m'en faciez
reproche sy je ne luy [illegible]
parole, on me chassa [illegible]
sans et je ne scay pour combien
de temps jamais [illegible]

Lestat ou je suis est assez
embarassant je cours fortune
destre mis a la bastille sy je
demeure a Paris et destre
aueuglé sy jen sors, auec tout
cella je feray mon deuoir jusqu'au
bout mais je voudrois bien qu'on
executast de bonne foy au
lieu ou vous estes les choses
dont on est conuenu tant
de fois car enfin cella ennuie
et cependant qu'on prent tant
de peine a dire des choses fausses
de moy je pourois bien en dire
icy de veritables et je suis assuré

. a ce 4. me novembre 18..
abaigneux

Je ne vous puis dire
presentement autre chose
sur la justice que jatens
tous les jours quon me rend
a bordeaux sy ce nest quesi
subjet des arrive par sarazin
lautheur Je vous assure
quivre faire desormais mon
serment au jour raison et je
veux que vous men faciés
reproche sy je ne tiey bon
parole. on me chassa hier de
ceans et je ne scay pas combien
de temps jauray seurete icy

102

regera pas a bordeaux
exortes seulement le mari
a attendre les evenement
avec plus de patience si
se peut je ne vous mande
point de nouvelles car je
n'en scay point je vous conjure
que cette lettre serve pour
Mr de Marchin et pour
vous et de luy faire
milles complimens de ma
part et de me croire tous
deux entierement a vous

3° LETTRE à la marquise de Sablé, imprimée au tome III, 1re partie, pages 148-151, n° 65. — L'original est à la Bibliothèque nationale, dans les *Portefeuilles de Vallant*, tome II.

Pour sa place dans ce tome, d'où elle avait disparu, et où elle a été réintégrée après restitution, voyez, à l'endroit cité, la note préliminaire et la note 17 de la lettre.

a ... eta fa

gaspement fa

On se console,

effet pas ...

le praisse

qu'admire ...

savoir bien ...

derobe l'essence, ...

que le veritabl

Co

la

de

fa

fa

4° Correction avec variante, proposée par la Rochefoucauld, pour un endroit du roman de *Zaïde* de Mme de la Fayette : voyez, au tome III, 1re partie, les pages 10 et 11 (et note 1 de la *Notice des lettres*, et, au tome I, la page LXXXIII de la *Notice biographique*. — L'original est à la Bibliothèque nationale, dans les *Portefeuilles de Vallant*, tome II, fol. 162 et 163.

Jay sesse daime
selles quy mont a
jadore zaide qu
mesprise, est ce sa
produit vn effect
ou sy ses rigueurs
atachement, serois
que Jeusse on by b
dans le coeur et que
moien de matacher
maimer pas, ha zaid
jamais asses heureux
en estat de cognoistre
charmes ou vos rigueurs
a vous



